

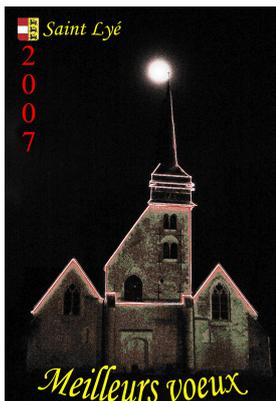


# Le Lyotain

Année 2007 Numéro 1

Janvier 2007

## Editorial du Maire



Dans ce numéro :

Edito du Maire	1
Informations mairie	2
L'écho du conseil	2
Patrimoine	4
Le coin des associations	5
Animation	5
Club ados	6
Grange l'Evêque	7
Etat civil	8
Numéros utiles	8
Boîte à idées	8

*Etant tout nouvellement élu à la tête du conseil municipal, permettez-moi de me présenter succinctement. Né le 4 novembre 1944 à Troyes, résidant à Saint-Lyé de février 1945 à mars 1957, je suis revenu m'y établir en avril 2002 après 45 années d'absence pour des raisons scolaires et professionnelles. Marié à Saint-Lyé père de deux filles, retraité d'E.D.F. en 2000, élu conseiller municipal lors du scrutin de 2001. Bien que n'étant plus sur la commune, je n'ai jamais oublié celle-ci ni les bons souvenirs de mon enfance au sein de ce village alors rural et agricole. Ce fut avec plaisir que j'acceptais la proposition des dirigeants de l'U.S.S.L. football lorsque ceux-ci me demandèrent de rejoindre leurs rangs, il y a une vingtaine d'années.*

*Conscient et convaincu que Saint-Lyé possède un fort potentiel attractif, tant dans les domaines résidentiels que commerciaux et artisanaux, un environnement naturel demandant à être amélioré et développé pour la pratique et la création d'activités de loisirs, je me suis donc décidé à être candidat au poste de maire suite à la démission de Guy Doussot. Pas de programme ambitieux mais de simples priorités :*

- Poursuivre et mener à terme le programme engagé lors du début de mandat.*
- Rétablir l'image de la commune, retrouver la sérénité nécessaire à l'essor du village, établir un dialogue sincère et constructif entre les habitants, la municipalité, les services.*
- Lancer l'étude de faisabilité de création d'une Communauté de Communes : un chantier d'importance nécessaire à la réalisation de projets conséquents et onéreux.*

*Comme vous pouvez le constater, l'année 2007 sera elle-aussi laborieuse et constructive.*

*Pour clore cette prise de contact, permettez-moi de vous remercier toutes et tous pour la confiance que vous m'accordez.*

*Je présente à chacune et chacun, évêchats et lyotains, tous mes vœux pour cette année 2007.*

Marcel Spilmann

Bonne année 2007



## Informations mairie

### Site internet

Le site de la commune <http://www.saint-lye.fr> est désormais accessible à tous et de nombreuses personnes nous ont déjà contactés via internet pour divers messages et demandes de renseignements. Nous les en remercions.

### Nouveau cabinet à Saint-Lyé

Mme Delphine Kisiel, pédicure podologue diplômée d'état est heureuse de vous recevoir dans son cabinet situé au 2 ter place de l'église depuis le 2 janvier 2007. Possibilité de soins au cabinet et à domicile. Réalisation de semelles orthopédiques sur ordonnance. Ouvert le lundi après-midi et le jeudi matin. Prise de rendez-vous au 03.25.70.69.39 ou 06.82.21.29.03.

### Bibliothèque

La semaine de la francophonie aura lieu du 10 au 20 mars 2007. Place à l'imagination et à la créativité avec 10 mots : « clown, abricot, amour, bijou, chic, passepartout, mètre, valser, bizarre, bachi-bouzouk »

On peut écrire les mots, jouer avec eux (anagrammes, acrostiches, mots croisés, exercices de style...), les illustrer, les sculpter, les dessiner... On peut créer un

sketch à partir de ces mots, une chanson, un poème, un conte qu'il sera possible de présenter au public le samedi 17 mars. Les associations ou les personnes qui souhaitent participer, doivent contacter la bibliothèque de Saint-Lyé avant le 30 janvier dernier délai. Tél : 03.25.81.32.47.

Mail : [bibliotheque.stlye@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque.stlye@wanadoo.fr).

### Conciliateur

M. Charlot, nous informe que ses fonctions de conciliateur viennent de prendre fin. En attendant son remplaçant, vous pouvez contacter M. Rappard au 03.25.21.32.22 ou 06.85.37.66.11; M. Hany au 03.25.79.08.45 ou 03.25.83.25.30. Ces 2 personnes ne traiteront que sur rendez-vous et n'assureront pas de permanence.

### Permanence de notre Conseillère Générale :

**Madame Danièle BOEGLIN vous informe qu'elle sera à l'écoute des Lyotains le samedi 27 janvier 2007 de 10h à 12h, à l'hôtel de ville.**



## L'écho du conseil

### Compte rendu du 18 décembre 2006

Etaient présents, sous la présidence du Maire, Marcel Spilmann, : Mesdames et Messieurs Noblot, Robillard, Fauconnet, Cadot, Hass, Nida, Continant, Petit, Vuibert, Doussot, Dupas, Muller, Cohen, Pinet, Dehan, Frère,

Molières, Mennetrier, Soulez, Lutel.

#### Etaient absents :

Gilles Beugnot donne pouvoir à Guy Doussot, Benoît Pêcheux donne pouvoir à Jacky Cadot.

Secrétaire de séance : Jean-Paul Fauconnet

*Le conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents à cette date, le procès-verbal de la réunion du 12 octobre 2006.*

#### Le conseil :

- procède à l'élection des nouveaux membres au sein des commissions municipales, ainsi qu'au sein des organismes syndicaux où la com-



## L'écho du conseil (suite)

- décide (19 pour – 4 abstentions) de voter les indemnités à accorder à la municipalité en application des articles L 2123-23 et L 2123-24 du code général des collectivités territoriales.

- accepte conformément à l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales (21 pour – 2 abstentions) de donner délégation au maire dans les domaines prévus par l'article en question.

- accepte d'inscrire en investissement, par une opération comptable, les travaux effectués par le service technique (aménagement de combles à la mairie et d'une salle de réunion à la maison pour tous). Cette décision permet de récupérer la TVA sur le montant des travaux, comprenant les fournitures et le temps passé par le personnel.

- accepte la transaction à passer avec Mr Chevance, pour permettre à la commune de passer le réseau d'assainissement des eaux pluviales dans le cadre des travaux sur le CD 15.

- décide (Denis Petitet s'abstient) de ne pas renouveler la convention à passer avec la DDE pour l'ATESAT au titre de 2007.

- prend acte du rapport présenté par le SDDEA sur le

service public d'assainissement non collectif au titre de l'année 2005.

- est informé que sur proposition de la commission communication, un agenda (réalisé par le biais d'espaces publicitaires pris en charge par des commerçants de Saint-Lyé et des communes voisines) va être distribué aux foyers lyotains pour le début de l'année.

- prend acte par le maire de la réunion du 13 décembre concernant l'étude de faisabilité sur la création d'une communauté de communes entre les communes du Pays.

- est informé par le maire qu'il souhaite faire voter le budget vers le 15 février et demande donc à ses adjoints de s'organiser en conséquence.

### Informations diverses

- Jean-Philippe Hass convie sa commission scolaire à une réunion le 21 décembre afin de définir les modalités de préparation du budget 2007.

- Régis Lutel fait état d'un projet de remembrement mis en œuvre par les communes de Mergéy, Sainte Maure, Saint Benoit-Sur-Seine. Il suggère que le conseil municipal se prononce le moment venu sur l'opportunité d'y participer

### Questions diverses

- Nicolas Mennetrier s'inquiète de la largeur du CD 15, quant au croisement d'un bus ou d'un camion avec une voiture. François Noblot répond que la largeur de 5, 50 mètres a été imposée par le conseil général, pour obtenir la réfection de la chaussée et un financement départemental. François Noblot rappelle que le projet prévoit des espaces permettant ce croisement.

- Régis Lutel se plaint du stationnement gênant des véhicules à l'entrée du chemin des foins qui empêche les engins agricoles de passer. Le maire répond que les personnes concernées ont déjà été informées du problème et que le policier municipal est sensibilisé sur cette question, il fait des contrôles réguliers.

- Martine Dehan interpelle le maire sur les conditions de circulation allée du château. Le maire répond qu'il vient de signer un arrêté limitant la circulation à 50 km/h, et réglementant le passage sous le pont, et l'accès à l'allée du château par le chemin de la garenne.

- Martine Dehan souhaite connaître la suite réservée à la demande de l'association « cheval pour tous » pour récupérer un terrain qui fait l'objet d'un bail de location.



## L'écho du conseil (suite)

moment, aucune suite n'a été donnée, le locataire en question va être sollicité.

- Didier Soullez demande si une solution a été trouvée pour empêcher les jeunes d'aller récupérer le ballon

tombé dans la seine. Jacky Cadot répond qu'un grillage va être posé le long de la rivière pour empêcher que le ballon ne tombe dans l'eau.

- Nancy Molières sollicite la pose d'un panneau « interdit

aux chiens » sur le parcours de santé. Le maire répond qu'il y en a déjà un, mais qu'il n'est pas respecté. Il va solliciter le policier pour qu'il aille le cas échéant verbaliser.



## Patrimoine : Travaux avenue de la Gare



Les travaux d'aménagement du RD 15 se déroulent normalement profitant des conditions climatiques exceptionnelles du moment.

Le planning prévoit la fin des travaux pour mars 2007.

Bien que la couche de roulement définitive ne soit pas réalisée actuellement, la circulation des cars scolaires a pu être rétablie pour la rentrée de janvier comme prévu.

Pour l'ensemble des usagers (automobilistes et piétons) encore un peu de patience, les aménagements des bas-côtés sont en cours.





## Patrimoine : Abattage du marronnier

Certains lyotains se sont émus qu'un des trois marronniers de la place de l'Église ait été abattu à l'automne.

Celui-ci posait des problèmes de sécurité pour les passants, une grosse branche s'étant cassée pendant l'été.

Après avis auprès des services de l'ONF, qui diagnostiquaient un arbre bien malade, risquant de s'abattre naturellement à tout instant, il a été décidé de le faire cou-

per.

C'est certain, ces 3 arbres avaient une histoire, les Anciens de la commune attribuant leur plantation à un groupe de Franc-Maçons...

Rassurez-vous, dès que possible, un arbre tout jeune viendra remplacer celui qui a été abattu.

Pour information, les marronniers réintroduits en Europe au 16<sup>e</sup>-17<sup>e</sup> siècle, commencent à être atteints de

maladies liées peut-être à la pollution, à la sécheresse et risquent de disparaître de nos paysages.

Pour les archéologues, et paléontologues, ce ne serait pas la première fois que cet arbre est menacé, des recherches attestent de sa présence et de sa disparition dans les temps fort reculés (découverte de traces-fossiles). Alors restons optimistes !



## Le coin des associations

### *Nouvelle association à Saint-Lyé*

L'association « Cheval pour Tous » propose de vous évader à cheval ou à Poney.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Céline au 06.72.88.22.94 ou Cyril au 06.77.78.91.97.

Diverses animations autour du cheval se dérouleront ce printemps.

Ils vous accueilleront avec plaisir.



### *Rappel aux associations*

Les associations peuvent déposer en mairie les dates de manifestations ou informations diverses à faire paraître dans le bulletin. (parution du bulletin : 1 mois après chaque conseil).

**Les nouvelles associations de Saint-Lyé peuvent venir retirer un dossier de demande de subvention au secrétariat de mairie**



## Animation : la fête du sport

Cette année encore, nous envisageons de renouveler « la fête du sport ». Pour l'instant, cette manifestation n'est qu'en phase de projet et se déroulerait soit le 2<sup>e</sup> week-end, soit le 3<sup>e</sup> week-end de septembre (dates à

définir).

Autour de cette fête qui impliquerait le tennis, le foot, le judo, pourquoi ne pas chercher à y associer la gym et le yoga ? Pour se mettre en jambes, les participants seraient invités à faire une

randonnée sur les chemins de Saint-Lyé (plusieurs niveaux de difficultés), et pourquoi pas terminer par un pique-nique commun ?

Cette manifestation pourrait également être jumelée avec la journée du patrimoine.



## Animation (suite) les maisons illuminées



La commission festivité remercie toutes les personnes ayant ou non participé au concours des maisons décorées pour leur contribution à l'illumination de la commune.



## Un atelier de bande dessinée au club ados

La Direction Départementale Jeunesse et Sports de l'Aube, soucieuse de développer des projets d'animation locale, à dominante sportive ou culturelle sur le « Pays Seine Mel-da Coteaux Champenois » a proposé à notre commune la mise en place d'un atelier de création de bande dessinée en direction du public adolescents (album relié de 24 pages découpés en 12 scénarios de 2 pages).

Le club ados, seule structure de loisirs pour cette tranche d'âge à l'heure actuelle sur le

pays, accueillera l'illustrateur (Yann LOVATO) qui animera cet atelier.

Une première rencontre entre des jeunes de St-Lyé, Barberey, et St Benoit-sur-Seine intéressés par l'animation et l'illustrateur s'est déroulée en décembre. L'auteur a présenté quelques unes de ses œuvres en expliquant les séquences qui jalonnent ce type de création : écriture du synopsis, découpage par case, dialogue, dessin des personnages, colorisation. L'échange s'est poursuivi par des propo-

sitions d'idées et de thèmes de la part des jeunes. L'atelier démarrera les mercredis fin janvier et durant les vacances scolaires. Chaque participant en fonction de ses aptitudes et motivations pourra se consacrer à la recherche de scénario, à l'écriture ou au dessin...

A noter que ce projet est également proposé en parallèle sur la commune de Romilly sur Seine (12 pages par commune). Si tu es intéressé par le projet, renseignements club'ados ou au 06.66.71.17.40.

## Grange l'Evêque : Compte rendu

Dans sa séance du  
21 novembre,

### *Travaux en régie*

Le Président informe le comité que le service technique a aménagé en 2006 un couloir dans le nouveau bâtiment de l'école primaire. Ces travaux ayant un caractère d'investissement et ayant été effectués en régie, ils peuvent faire l'objet d'une écriture comptable à la section investissement du budget. Le comité syndical, accepte l'état présenté pour ces travaux dont le montant est fixé à 1257.54€. Jean-Paul Fauconnet précise à ce sujet qu'il reste encore à poser la rampe de sécurité, et à changer la porte d'entrée dont le sens d'ouverture n'était pas conforme, pour que l'agrandissement de l'école primaire soit terminé.

### *Entretien des locaux*

Dans le cadre de ses orientations budgétaires pour 2007, le comité décide de faire appel à une société de nettoyage pour l'entretien des locaux – Jean-Paul Fauconnet se charge de consulter des entreprises compétentes.

### *Orientation budgétaire pour 2007*

Le comité liste les travaux qui seraient nécessaire sur le hameau, sachant que des priorités seront dégagées au

moment du vote du budget, début 2007 :

- aménagement entrées du village – le comité décide de solliciter d'ores et déjà une subvention auprès du conseil général au titre des amendes de police – une subvention sur fonds parlementaires sera également sollicitée auprès de Mr Manuel.

- école primaire : aménagement de la cour avec enrobé et puisards, réfection des peintures dans la classe, mise aux normes de l'installation électrique du couloir pour branchement des ordinateurs.

- école maternelle : remplacement des fenêtres, de la cloison entre la classe et le dortoir, des radiateurs.

- Mr Berthelot, devant l'importance des travaux à réaliser dans les écoles, s'inquiète de leur devenir. Le président rassure le comité, en précisant que compte tenu des extensions prévues des communes de Macey et Montgueux, les écoles du RPI sont protégées pour au moins 10 ans.

- continuité du programme de renforcement de l'éclairage public.

- environnement : maintien des efforts en matière de fleurissement commencés en 2006 avec acquisition d'une tonne à eau pour faciliter

l'arrosage + prévoir le balayage des caniveaux par le SIVAS + aménagement de l'espace pour tri sélectif

Décision modificative : le comité syndical accepte à l'unanimité la décision modificative n°1 qui se résume à un transfert de crédits de compte à compte, pour permettre de terminer l'exercice 2006.

### *Informations diverses*

Le président informe de l'évolution du dossier relatif aux ordures ménagères du hameau :

En ce qui concerne la collecte, Macey récupère dans son contrat la partie Macey.

Pour la partie Saint Lyé, un accord devra être passé entre le SIVAS (qui a la compétence des ordures ménagères sur Saint Lyé) et la société prestataire de services COVED.

Une réunion sera organisée avec tous les partenaires pour une mise en application au 1/1/2007.

Pour le tri, la commune de Macey « récupère » tout le hameau, d'autant que les bennes sont sur son territoire, et sa contribution au titre du hameau sera déduite de la contribution annuelle de la commune au syndicat.

## La commune loue :

Appartement type 5 , 3 chambres.

Loyer : 460€ / mois, chauffage gaz compris. Libre de suite.

Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie

## Etat civil

### Naissances

Louise NOBLOT le 20 novembre  
2006



### Mariage

Grégory COLOMBIER et Céline  
BIRAUD le 4 novembre 2006

### Décès

Jean MULLER le 31 octobre 2006  
Jacques CHENEVOTOT le 24 novembre 2006  
Roger DEWEZ le 5 décembre 2006



\*Seules les personnes recensées dans nos registres  
sont retranscrites dans l'état civil du bulletin

### Numéros utiles



Mairie .....	03 25 76 60 07
Police municipale .....	03 25 76 24 62
Mairie annexe	
Grange l'Evêque.....	03 25 76 65 25
<i>Uniquement les vendredis de 18h à 19h</i>	
<i>Ecoles de Saint-Lyé</i>	
Maternelle.....	03 25 76 51 63
Primaire.....	03 25 76 63 58
<i>Ecoles de Grange l'Evêque</i>	
Maternelle.....	03 25 76 68 16
Primaire.....	03 25 76 65 25
Centre de loisirs.....	03 25 76 61 92
Club ados.....	03 25 76 89 17
Bibliothèque.....	03 25 81 32 47
Point social.....	03 25 76 12 91
Dépannage électricité.....	08 10 33 30 10
Dépannage Gaz .....	03 25 74 88 30
<i>Service d'urgence</i>	
Gendarmerie .....	17
Brigade de Barberey .....	03 25 42 32 90
Pompiers .....	18
Samu .....	15



## Boîte à idées et suggestions

Cette partie est faite pour vous : donnez vos idées, vos suggestions (à retourner à la mairie) , possibilité également par mail sur le site de la commune <http://www.saint-lye.fr>

---

---

---

---